

Parc éolien de la Craie sur Verdonnet

Réunion de cloture de la reunion publique

18/11/2026

La Commission d'enquête

Madame MARCHAND-HERPREUX (Présidente)
Monsieur PECHINOT (Commissaire enquêteur)
Monsieur VUILLOT (Commissaire enquêteur)
Monsieur COLOT (Commissaire enquêteur)

Le porteur de projet

Madame OUCHAHED (Chargée de concertation)
Monsieur FOUCAULT (Chef de projet)

Objectifs de notre démarche de restitution

« Une démarche d'écoute active : analyser, comprendre et adapter le projet aux sensibilités du territoire. »



Pourquoi un projet éolien ici ?

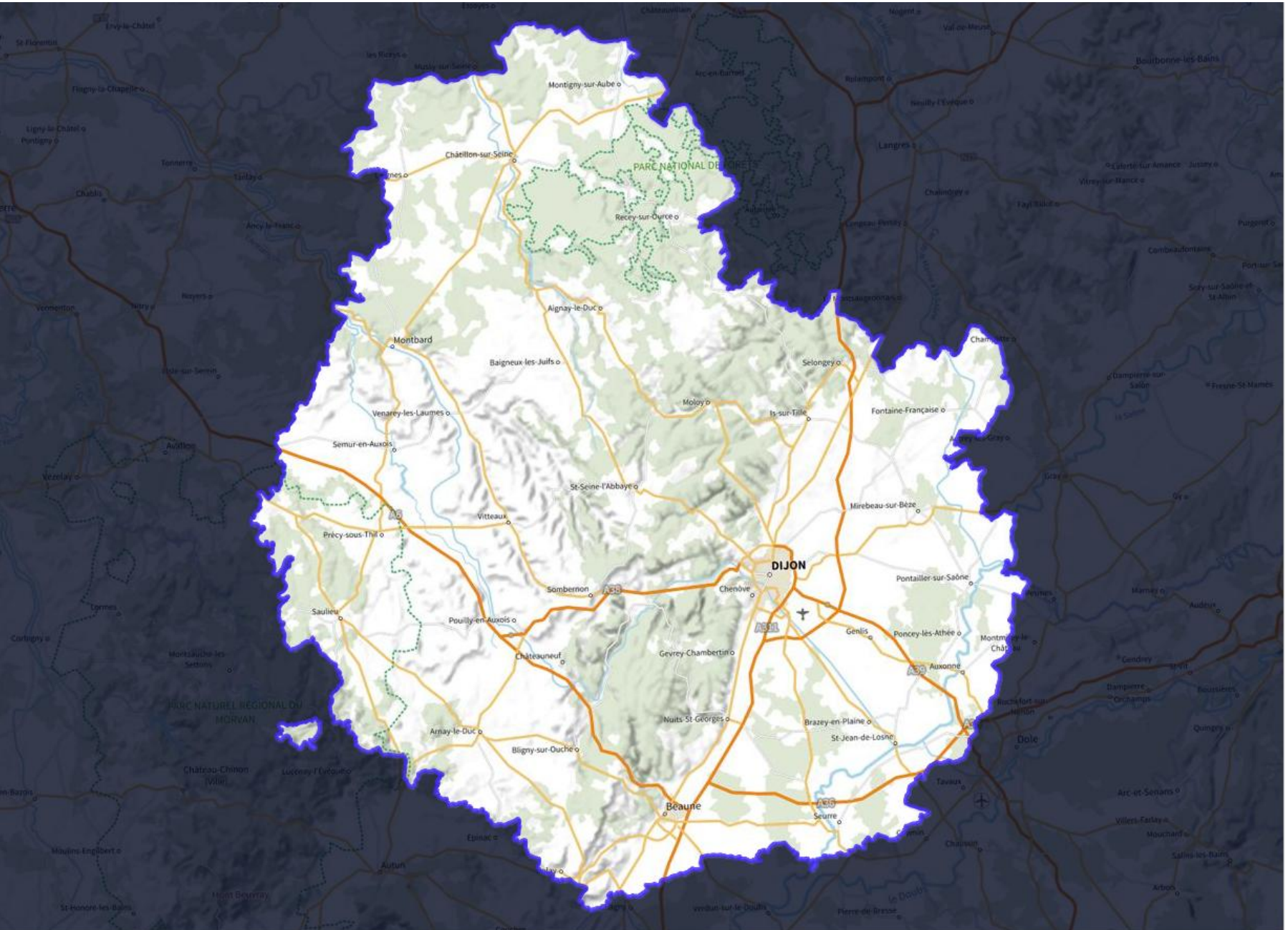
Montigny-sur-Aube
Châtillon-sur-Seine
PARC NATIONAL DE FORÊTS
Recey-sur-Ource
Aignay-le-Duc
Montbard
Baigneux-les-Juifs
Selongey
Moloy
Is-sur-Tille
Fontaine-Française
Venarey-les-Laumes
Semur-en-Auxois
St-Seine-l'Abbaye
Mirebeau-sur-Bèze
Vitteaux
Précy-sous-Thil
DIJON
Pontailler-sur-Saône
Sombernon
Chenôve
Saulieu
Pouilly-en-Auxois
Genlis
Poncey-lès-Athée
Châteauneuf
Gevrey-Chambertin
Auxonne
PARC NATUREL RÉGIONAL DU MORVAN
Nuits-St-Georges
Brazey-en-Plaine
Arnay-le-Duc
St-Jean-de-Losne
Bligny-sur-Ouche
Dole
Beaune
Seurre

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

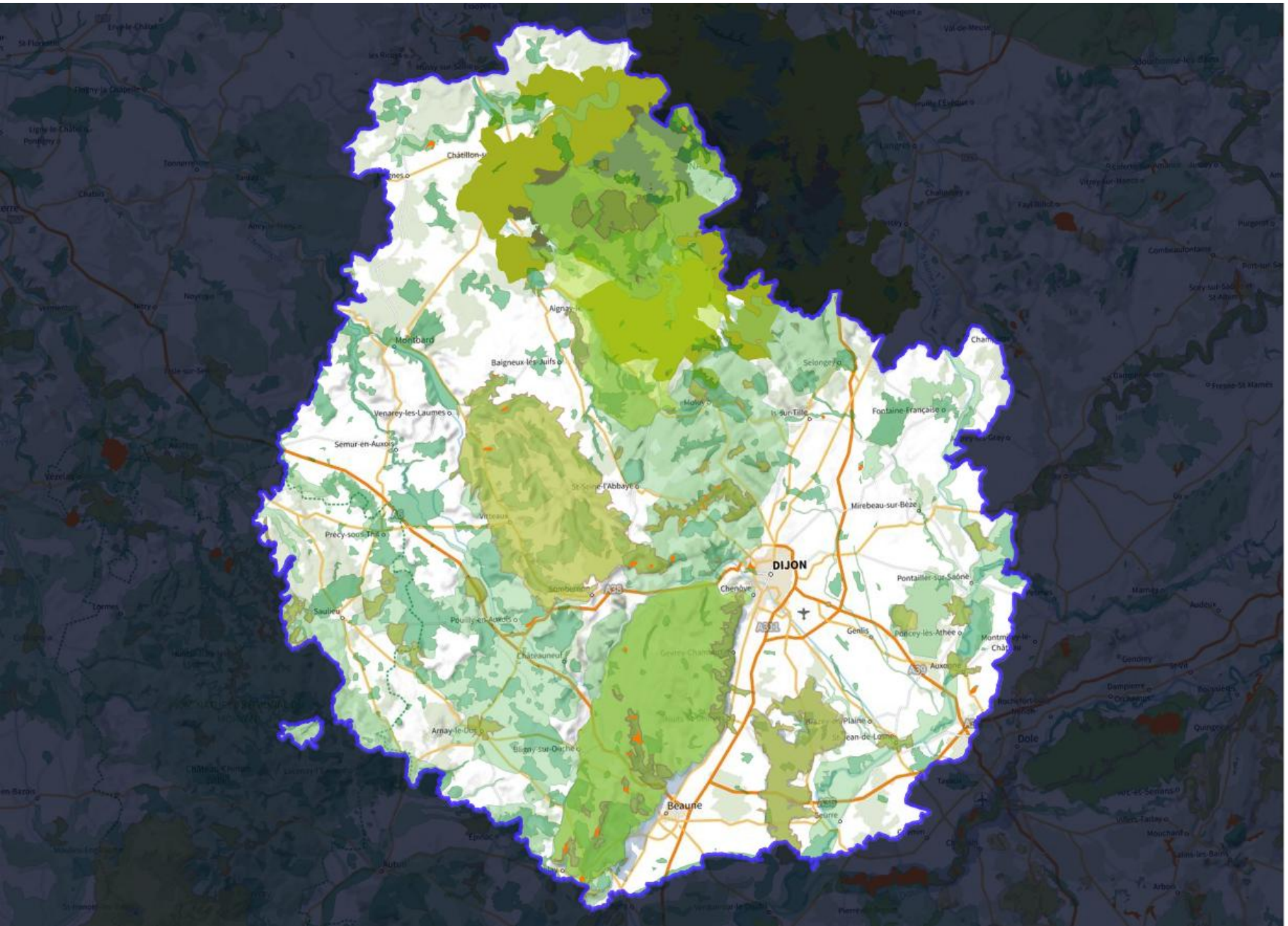

Patrimoine naturel (WMS)

Arrêtés de protection patnat

Arrêtés de protection de géotope

Réserves naturelles

Natura 2000

Zones de protection spéciale

Znieff2/Znieff1

Zones Naturelles d?Intérêt Ecologique Faunistique

ZICO

ZICO

Parcs nationaux

aire adhesion

coeur

Parcs naturels régionaux

Parcs naturels régionaux

ENJEUX PAYSAGERS

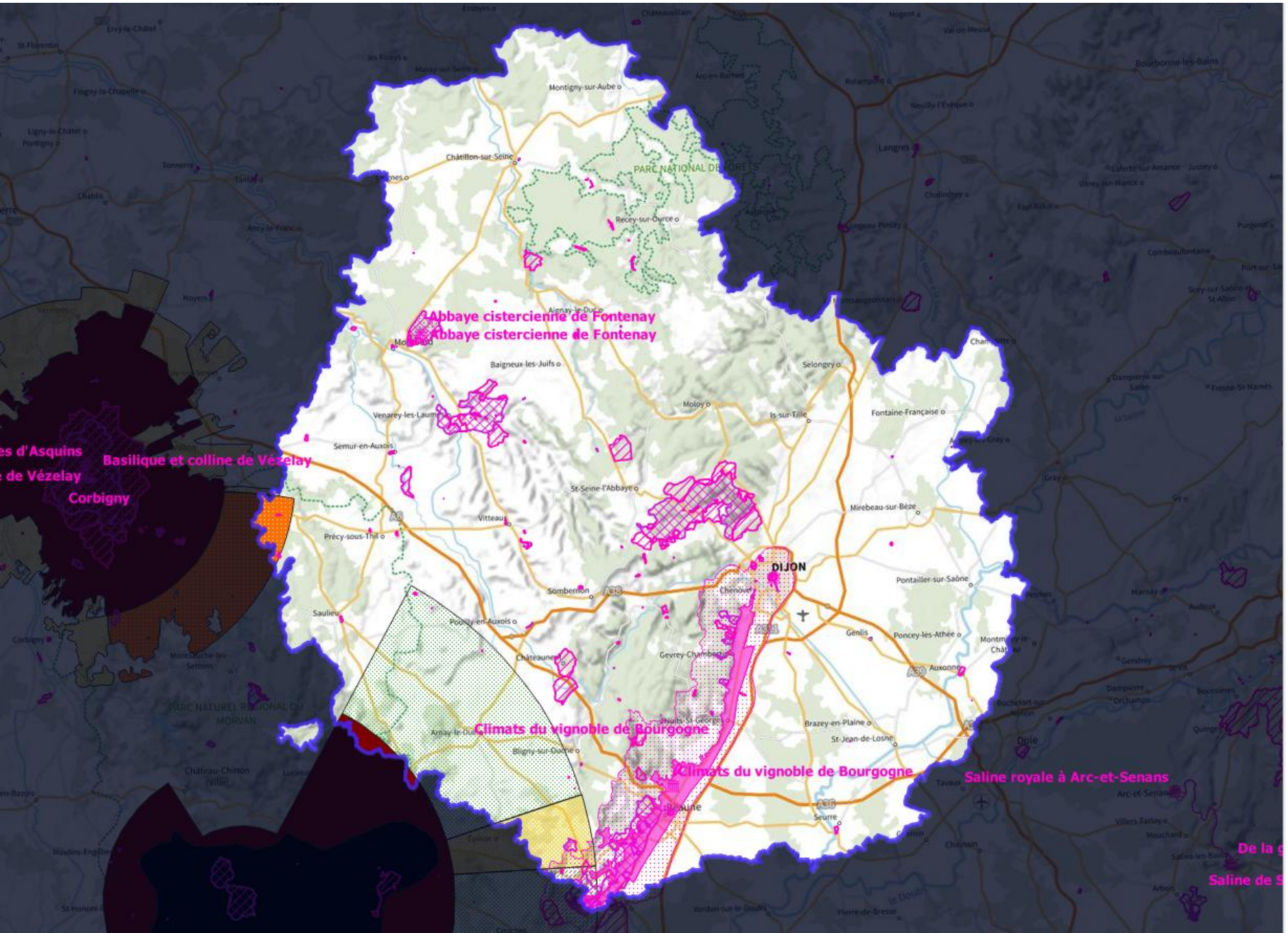

Paysage

Biens du Patrimoine mondial de l'UNESCO

- Bien
- Zone tampon

Monuments historiques (Mérimée)

sites patrimoniaux

- Classé
- Inscrit
- Inscrit en ZPPAUP
- Zone de protection

AIP_Beuvray

- Defavorable
- Favorable
- Favorable ss conditi
- Redhibitoire

AIP_Vezelay

- Défavorable
- Vigilance
- Vigilance renforcée

ENJEUX AÉRONAUTIQUE & RADARS

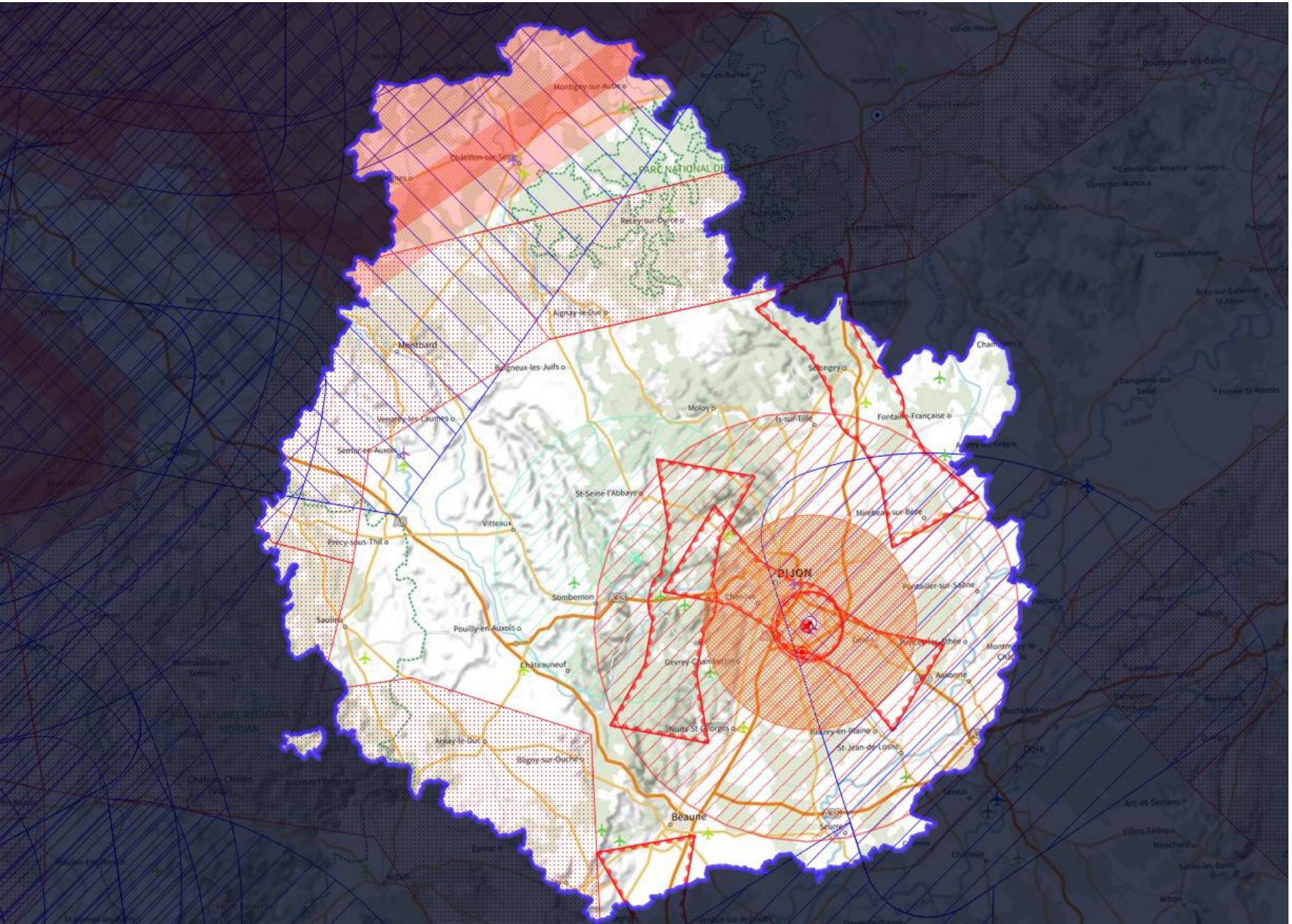

Radars

- **Radars militaires**
- *Radars militaires*

radars: exclusion/radars: coordination

- civil
- défense
- météo

aéronautique

- *Mâts de mesure*
- **aérodromes privés**
- **RTBA**
- **VOR**
- **openaip_airports**
- **VOR (15km)**
- **VOLTAC/SETBA**
- **MSA/TAA**
- **AMSR**
- **ZMT / ZPA**

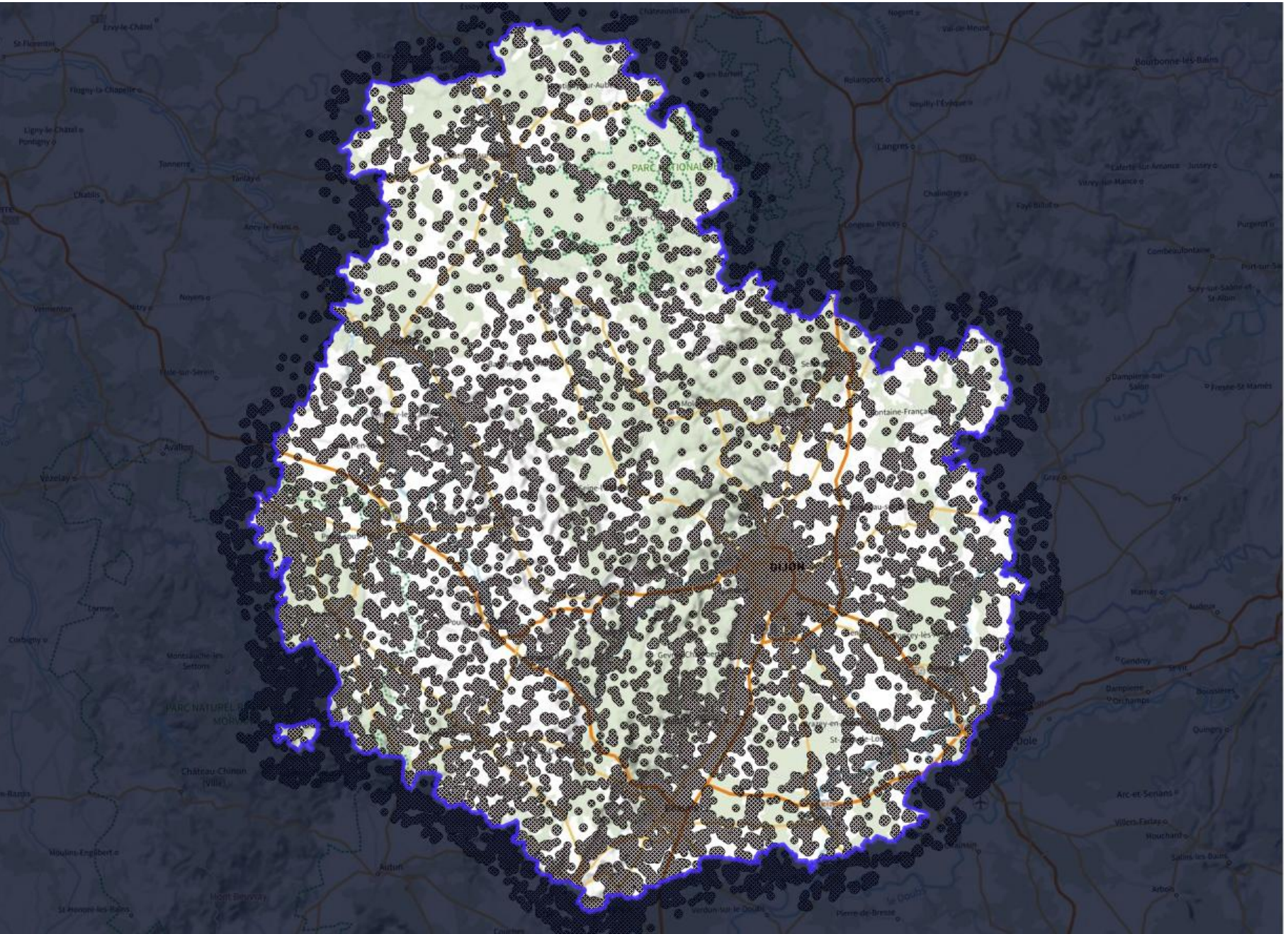

DISTANCE 500m AUX HABITATIONS

Carte des contraintes cumulées dans la Côte d'Or

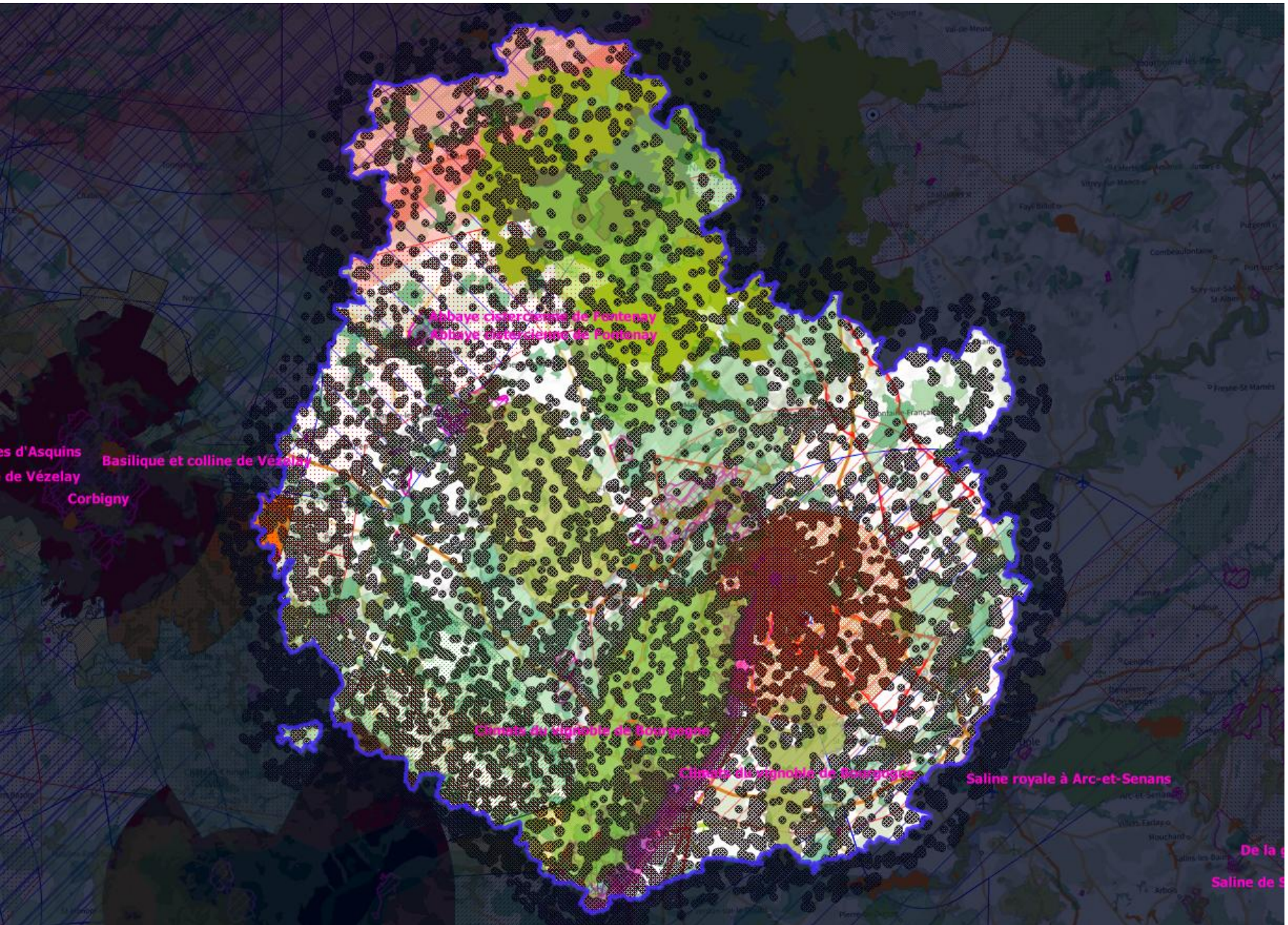

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

ENJEUX PAYSAGERS

ENJEUX AÉRONAUTIQUE

DISTANCE 500m AUX HABITATIONS

Carte des contraintes cumulées dans la CC du Montbardois

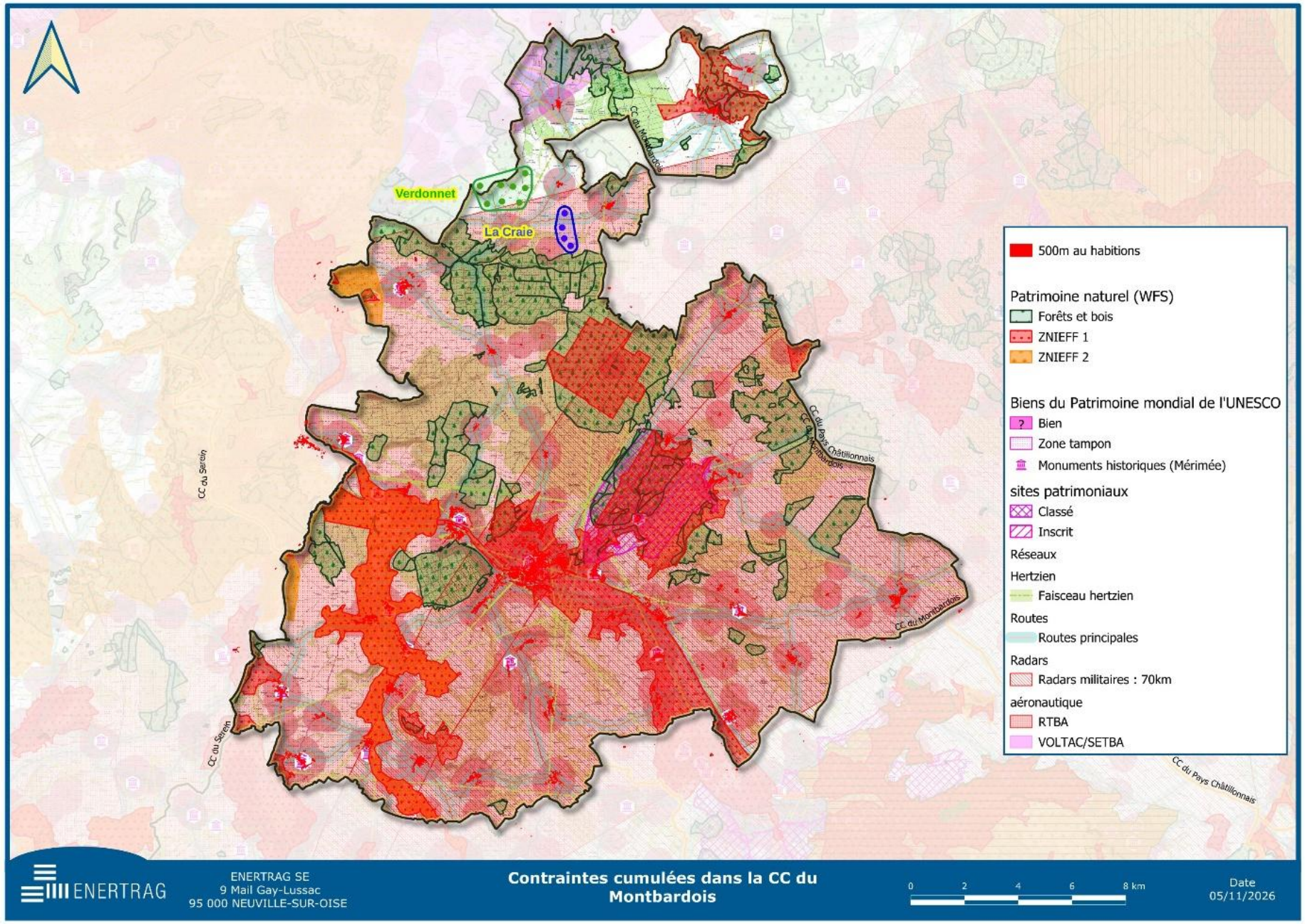

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

ENJEUX PAYSAGERS

ENJEUX AÉRONAUTIQUE

DISTANCE 500m AUX HABITATIONS

Carte du potentiel éolien dans la CC du Montbardois

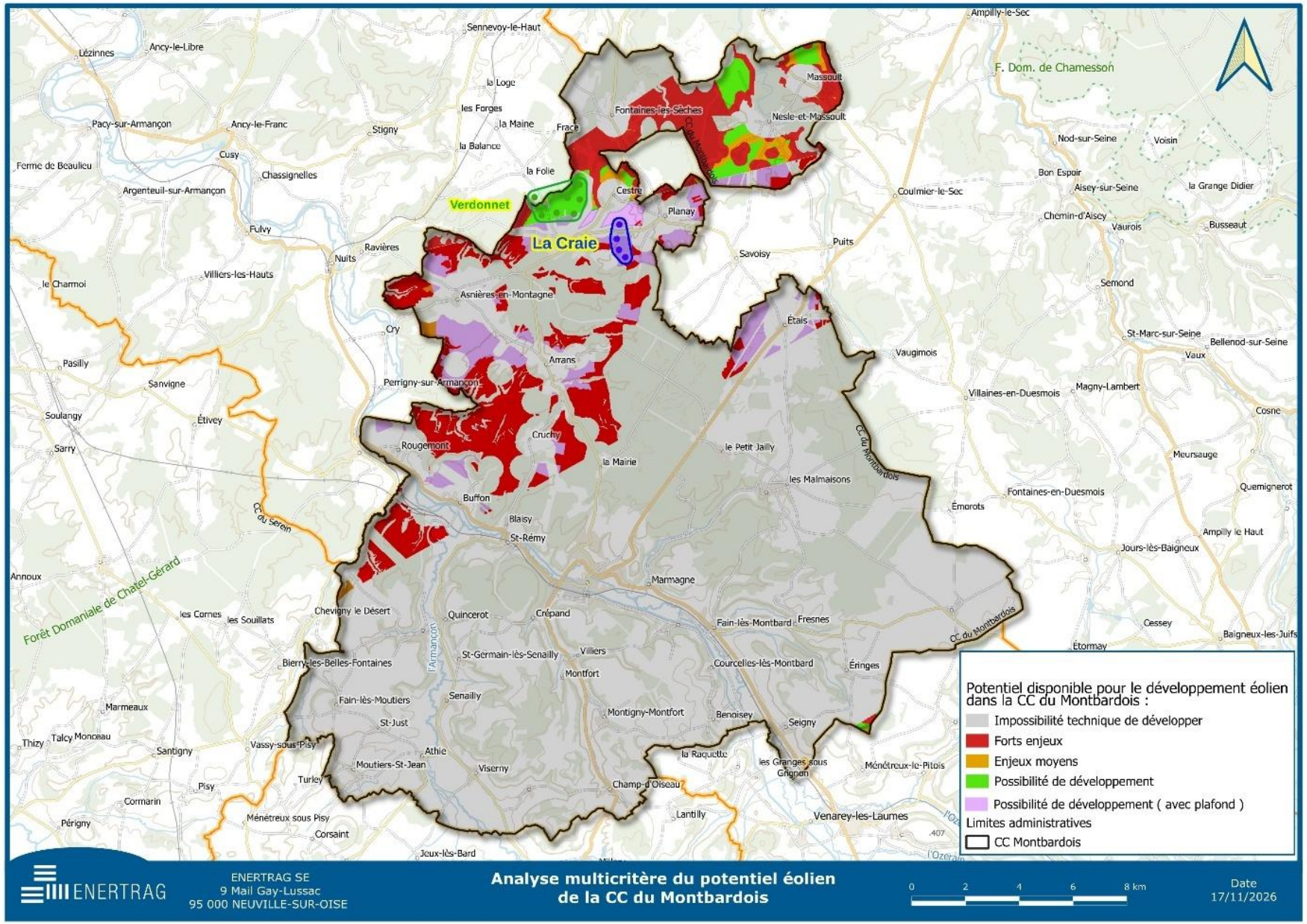

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

ENJEUX PAYSAGERS

ENJEUX AÉRONAUTIQUE

DISTANCE 500m AUX HABITATIONS

Contexte territorial et Localisation : Le plateau de Verdonnet

- **Un territoire historiquement étudié :** Poursuite des réflexions engagées depuis 2016 sur le secteur.

- **Une des dernières opportunités viables :** Secteur compatible avec les contraintes cumulées du Montbardois (notamment le Réseau Très Basse Altitude militaire - RTBA).

- **Zone d'Implantation Potentielle (ZIP) :** Située sur un plateau ouvert à dominante agricole (grandes cultures), **respectant un éloignement strict vis-à-vis des habitations** (> 500m).

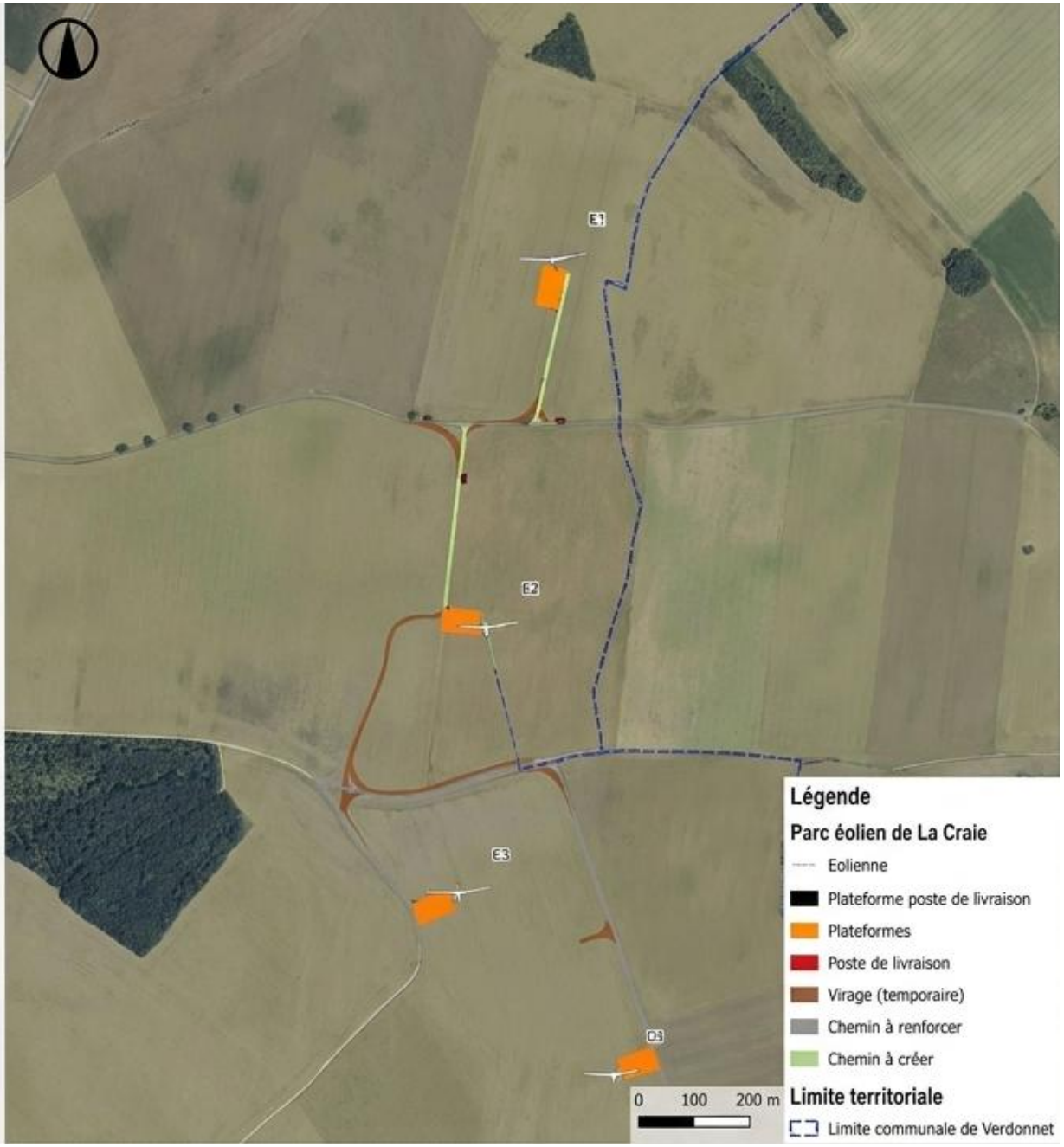

Rappel des caractéristiques techniques du projet La Craie

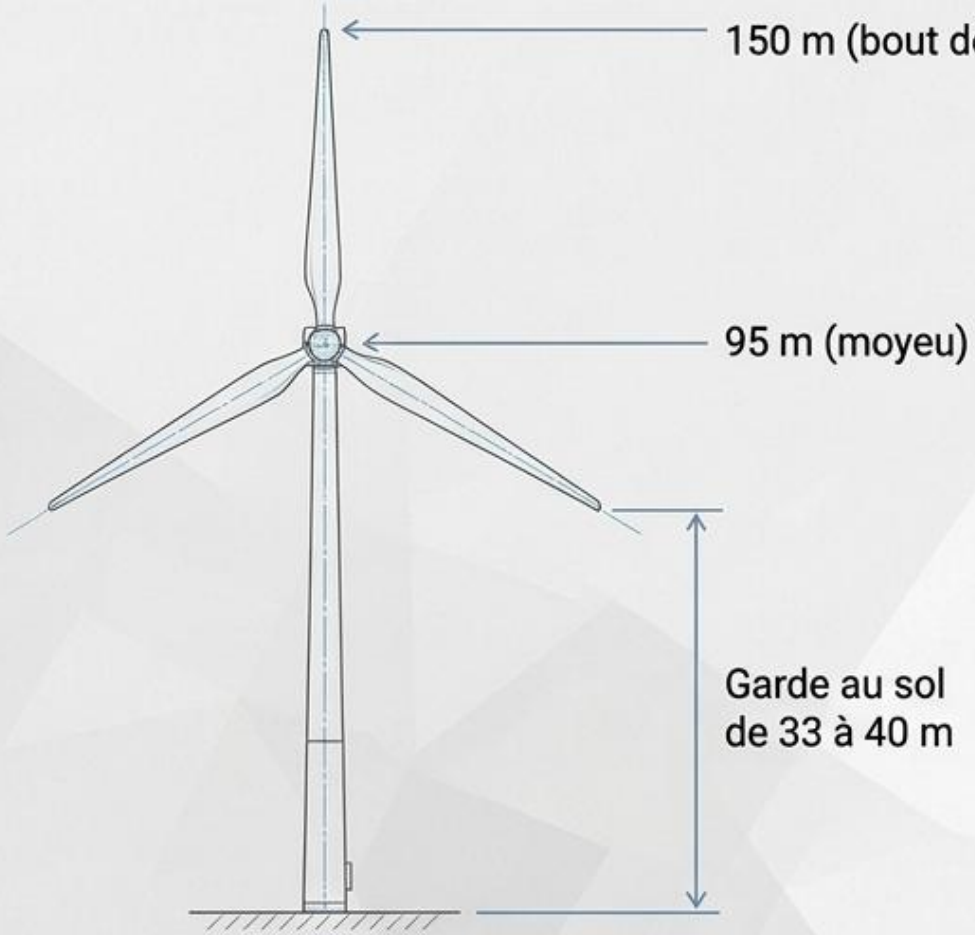

CHIFFRES CLÉS DU PROJET

4 éoliennes seulement

150 mètres de hauteur maximale

16,8 MW de puissance totale installée

23 GWh/an de production électrique estimée

Équivalent à la consommation de **5 100 foyers**

Précision : Il s'agit d'un projet distinct, entièrement redimensionné pour s'adapter aux servitudes aéronautiques et environnementales actuelles.

Synthèse des contributions du public

Chaque observation a été lue, classée et analysée pour apporter une réponse technique et factuelle.



1. Paysage et Patrimoine
(Saturation visuelle, Abbaye de Fontenay, Alésia)



2. Bruit et Santé
(Cumuls avec Verdonnet-Jully, balisage lumineux)



3. Biodiversité
(Oiseaux migrateurs, chauves-souris, sols)



4. Cadre de vie et Immobilier
(Attractivité, valeur des biens)



5. Économie et Énergie
(Intermittence, fiscalité locale)



6. Processus de concertation
(Information amont, historique du projet)


1. Paysage et Patrimoine
(Saturation visuelle, Abbaye de Fontenay, Alésia)

Qu'est-ce que le paysage ?

Une perception

Ce n'est pas juste une "carte postale". C'est un territoire tel qu'il est **perçu** par les gens qui y vivent.

Une évolution

Le paysage n'est pas figé. Il change avec le temps, l'agriculture et les techniques de l'Homme.

L'énergie a toujours dessiné la France

XIXème siècle

Plus de 100 000 moulins à vent et à eau parsèment nos campagnes.

XXème siècle

L'énergie devient "invisible" (pétrole importé, lignes souterraines, nucléaire loin des villes).

Années 1950+

Apparition des châteaux d'eau (16 000 en France) et des lignes haute-tension.

Aujourd'hui

L'énergie redevient concrète et visible avec les éoliennes et les panneaux solaires.

Les 3 critères de l'expert

Le Surplomb

L'éolienne "domine"-t-elle trop l'observateur ou le village depuis une crête ?

L'Écrasement

Est-ce que la taille de l'éolienne fait paraître le clocher ou le château tout petit ?

La Saturation

Y a-t-il trop d'éoliennes autour du village ? Garde-t-on des "espaces de respiration" ?

1. Paysage et Patrimoine : Ce que vous avez exprimé

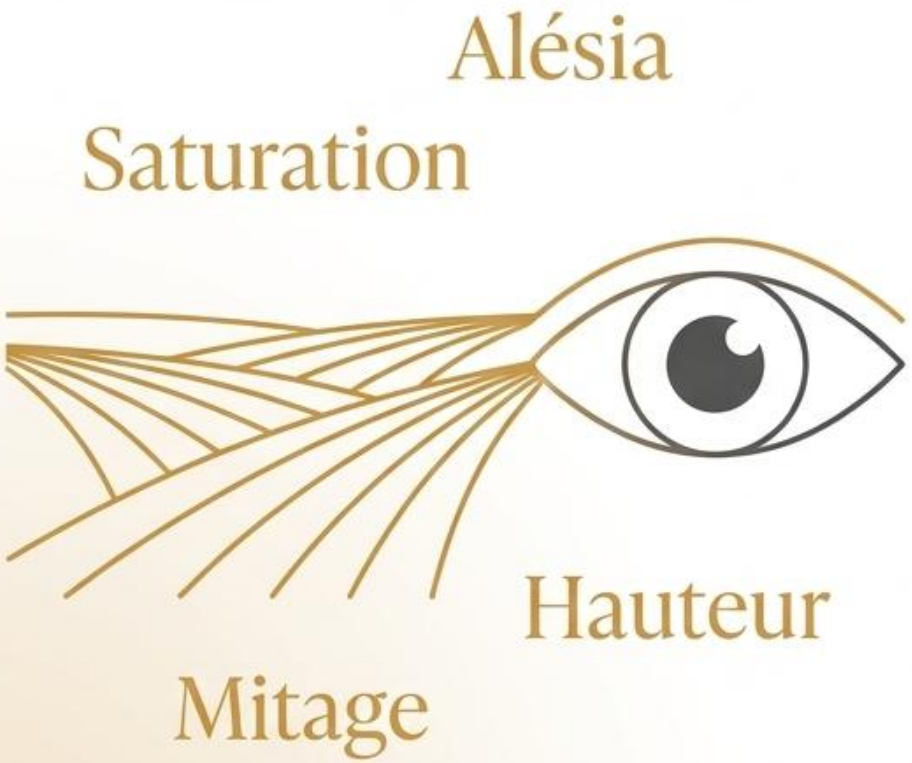

- **Crainte majeure** : Risque de saturation visuelle et banalisation du paysage (plateaux ouverts favorisant les vues lointaines).

- **Gabarit** : Hauteur des éoliennes (150 m) jugée imposante.

- **Effet cumulé** : Crainte d'un effet d'encerclement lié à l'addition avec le parc autorisé de Verdonnet-Jully.

- **Patrimoine** : Inquiétudes fortes pour les sites classés (Abbaye de Fontenay, Site de la bataille d'Alésia, châteaux locaux).

1. Paysage et Patrimoine : Nos réponses

Hauteur	Le plafond de 150m est une exigence stricte des servitudes militares (RTBA). Abaisser la taille réduirait le rotor et rendrait le projet énergétiquement inefficace.
Cumul avec Verdonnet-Jully	La Craie est conçu en ligne courbe pour s'inscrire dans la continuité visuelle, évitant l'effet de superposition désordonnée.
Patrimoine UNESCO / Historique	L'étude paysagère démontre un impact négligeable ou nul sur Alésia ou l'Abbaye de Fontenay, la topographie boisée agissant comme un masque visuel total.
Mesure d'accompagnement	Financement d'une bourse aux végétaux pour filtrer les vues depuis les habitations des riverains les plus proches.

Photo-simulation depuis l'entrée de l'Abbaye de Fontenay



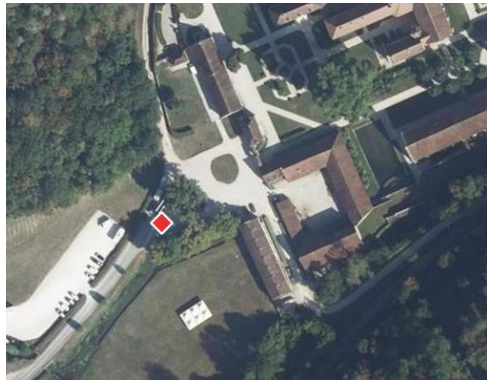





Photo-simulation depuis les hauteurs de Touillon, avec vue sur le vallon de Fontenay





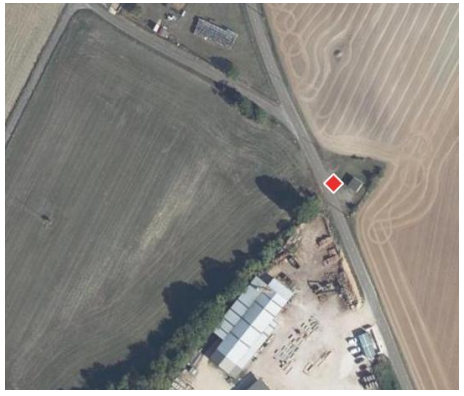

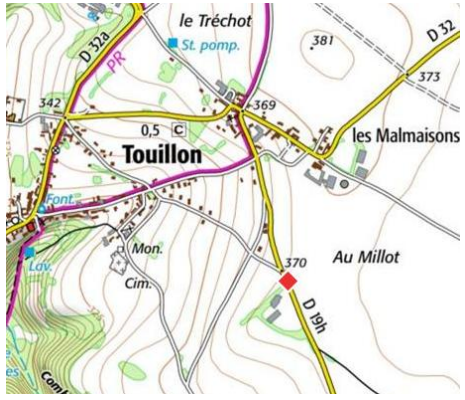

Photo-simulation depuis le site archéologique d'Alésia (belvédère)



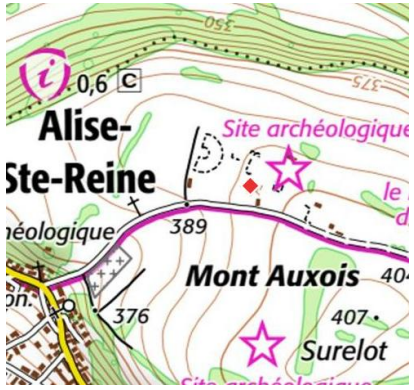





Photo-simulation depuis le site d'Alésia (statue de Vercingétorix)





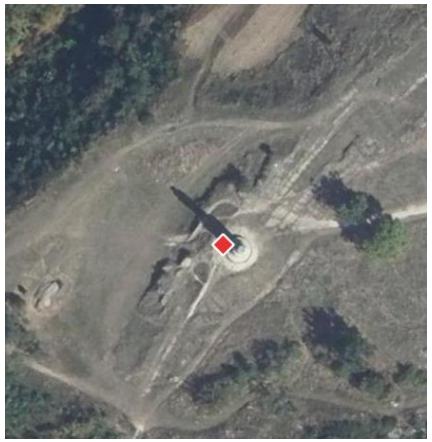



Photo-simulation depuis le site d'Alésia (Mont Drouot)



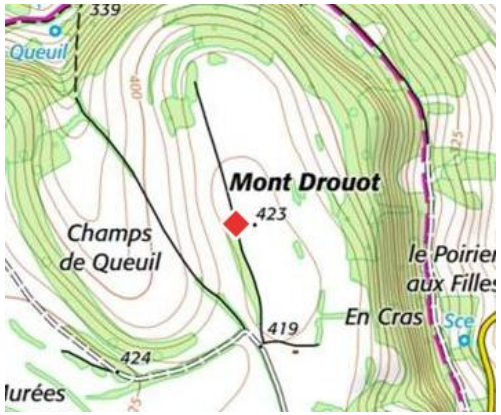






2. Bruit et Santé
(Cumuls avec Verdonnet-Jully,
balisage lumineux)

1. L'Échelle des Décibels : À quel point est-ce bruyant ?

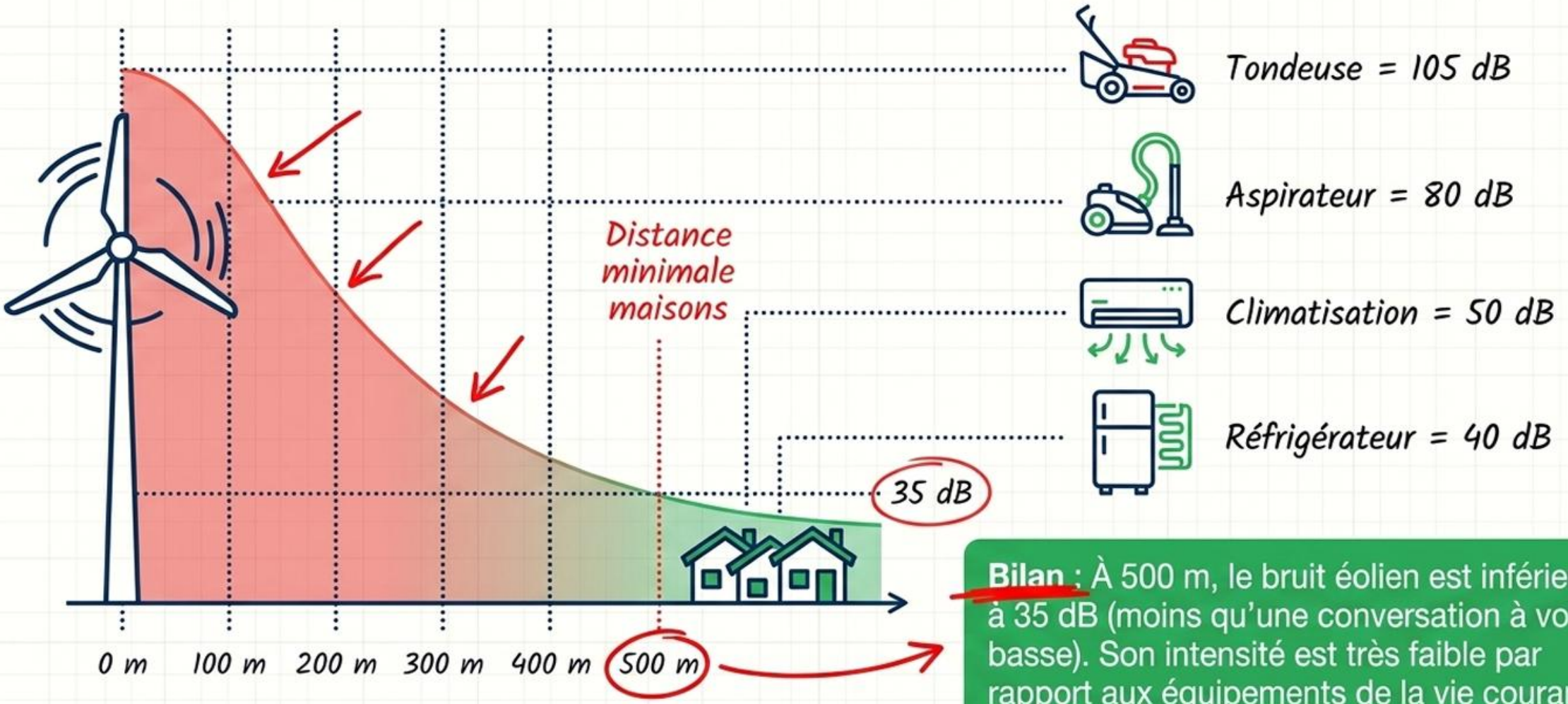

Bilan : À 500 m, le bruit éolien est inférieur à 35 dB (moins qu'une conversation à voix basse). Son intensité est très faible par rapport aux équipements de la vie courante.

→ FAQ #2 : La fabrique à sons. D'où vient le bruit ?

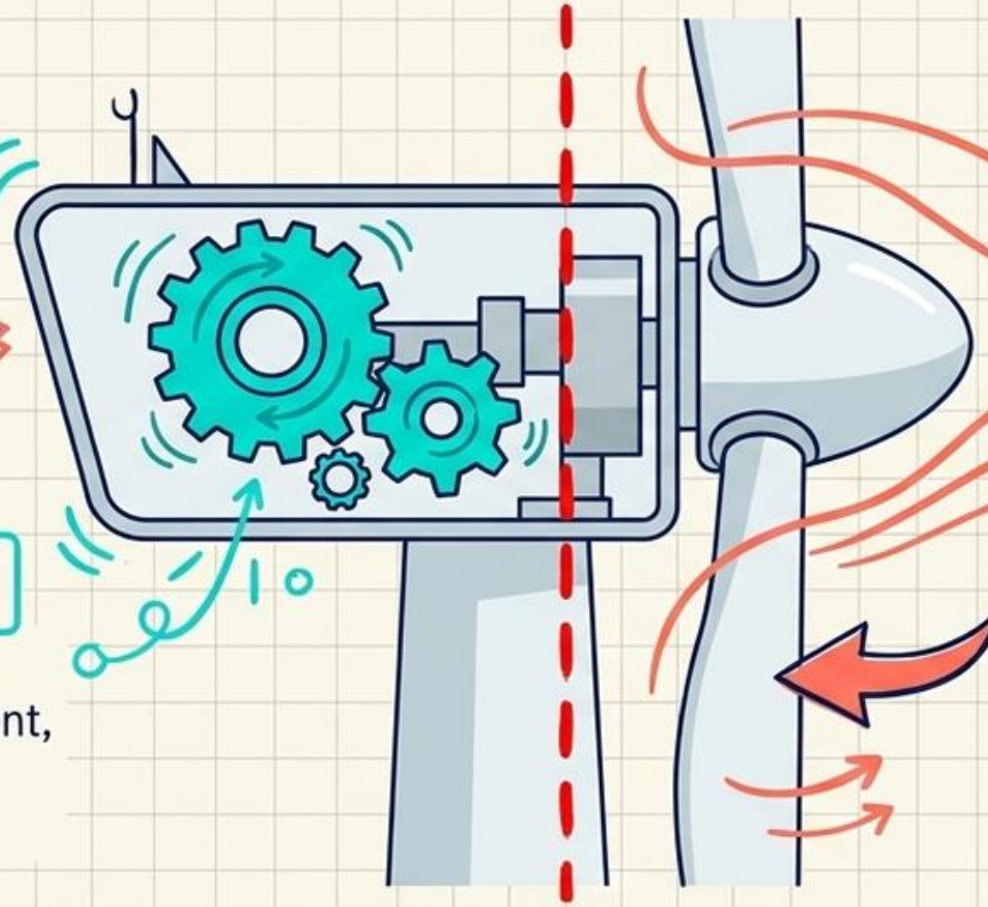

Le bruit mécanique

C'est le bruit du moteur !
Les pièces métalliques tournent, vibrent et frottent les unes contre les autres à l'intérieur de la nacelle.

Le bruit aérodynamique

C'est le bruit du vent !
L'air frotte et glisse à toute vitesse sur les pales géantes de la machine.

Deux sources différentes, mais un seul objectif pour les ingénieurs : les rendre silencieuses.

FAQ #3 : Le mystère des infrasons. C’est quoi exactement ?

Le son est une onde invisible qui voyage dans l'air. On mesure sa fréquence en Hertz (Hz).

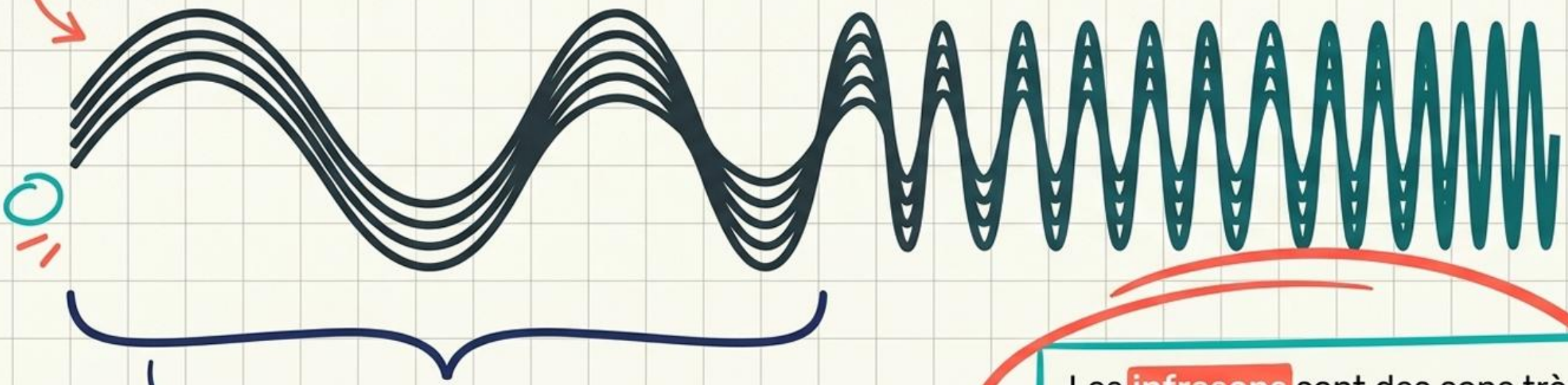

Infrasons et basses fréquences :
Entre 20 Hz et 100 Hz.

Les **infrasons** sont des sons très, très graves. Tellement graves que nos oreilles humaines sont incapables de les entendre !

On entend souvent des rumeurs disant que les ondes invisibles des éoliennes sont dangereuses. Mais la science a mesuré la vérité !

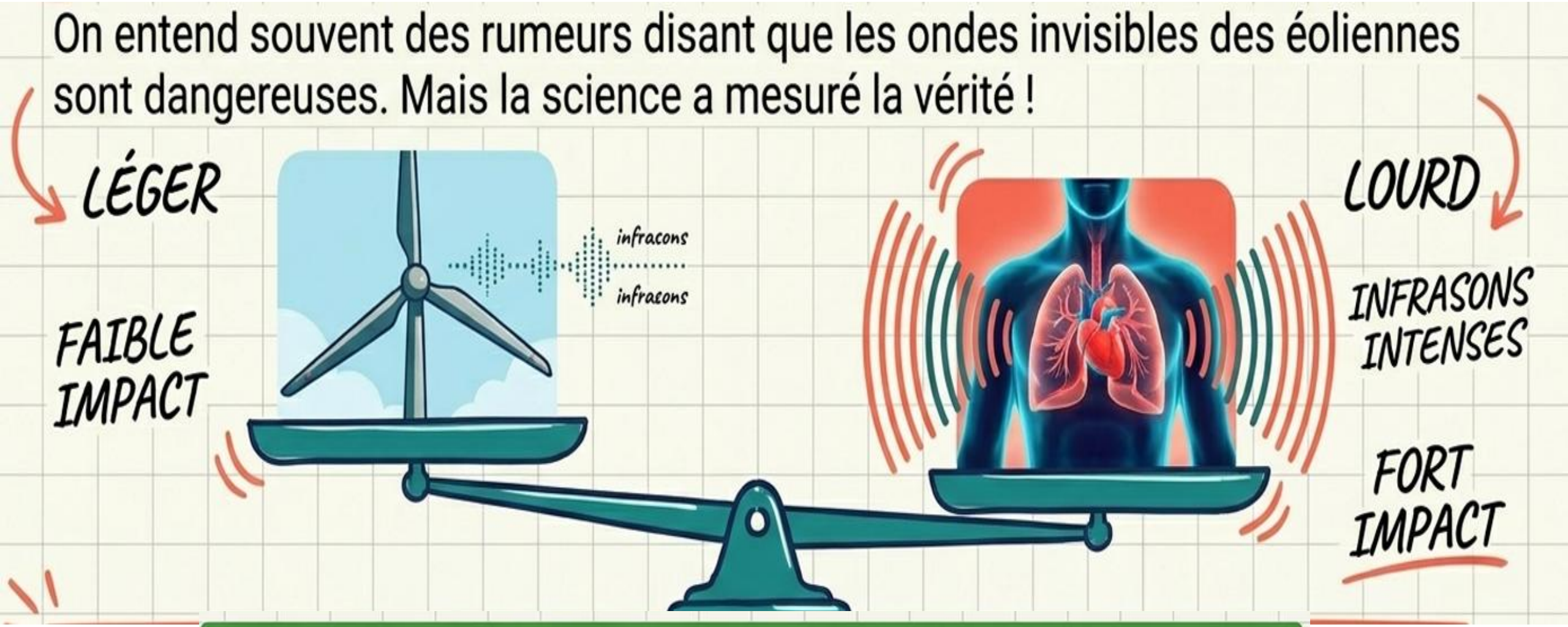

Conclusion de l'ANSES : L'éolien est sans danger pour l'homme concernant les infrasons (sons très graves, souvent inaudibles).

Matériel et Diagnostic



Sonomètre de Classe 1



Station Météo (Vent)

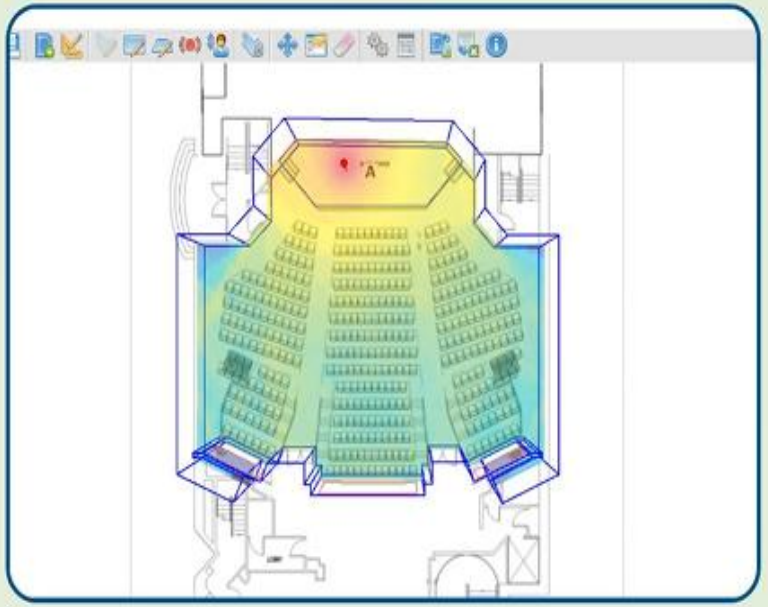

Logiciels Prévisionnels

7. Solutions Tech : Le Biomimétisme

La Nature



Le vol du hibou est silencieux car les **franges** sur ses plumes **cassent** les **turbulences** de l'air.

L'Ingénierie

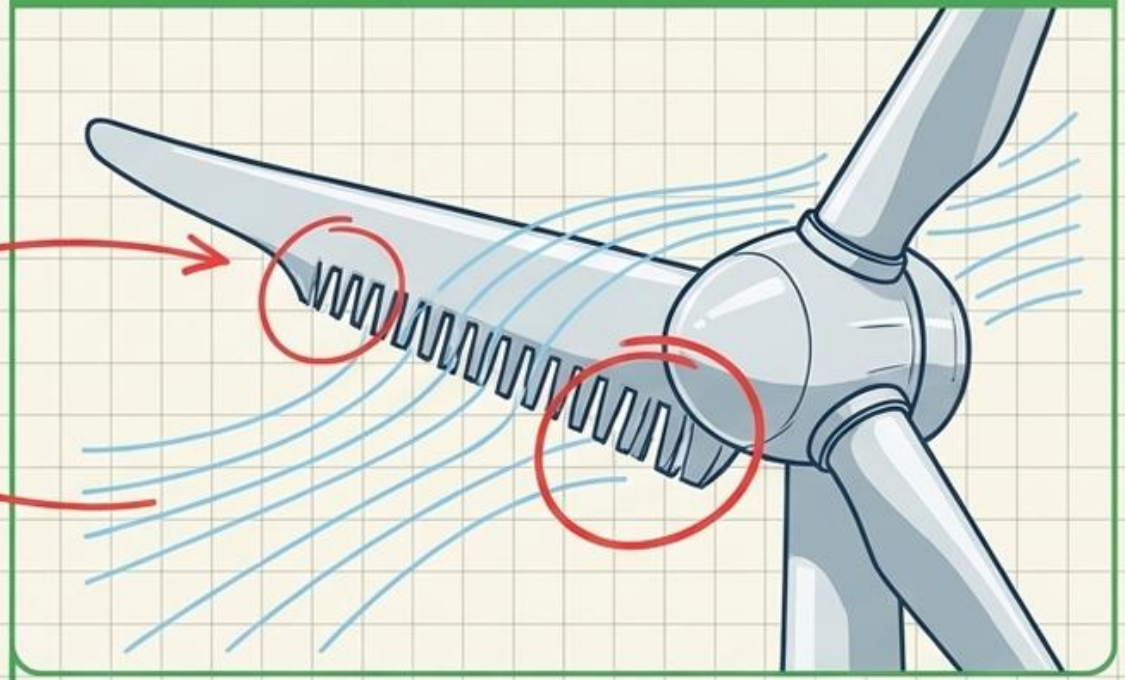

Les ingénieurs copient ce principe **naturel** (**Biomimétisme**) en installant des **serrations** sur les pales.

Résultat : Les serrations découpent l'air et **réduisent drastiquement** le bruit aérodynamique à la source.

2. Bruit et Santé : Observations et Engagements

Vos Observations

- Nuisances sonores (surtout cumulées avec le parc voisin).
- Pollution visuelle nocturne (flashs rouges).
- Impacts des vibrations sur la santé.



Nos Réponses et Engagements

- **Modélisation** : L'étude a spécifiquement calculé le bruit simultané des deux parcs (La Craie + Verdonnet-Jully). Les seuils réglementaires sont respectés.
- **Engagement Acoustique** : Une campagne de mesure in situ sera obligatoirement réalisée après la mise en service. Application d'un plan de bridage correctif immédiat en cas d'anomalie.
- **Balisage** : Synchronisation technique des feux lumineux avec les parcs voisins pour éviter l'effet guirlande.
- **Qualité de l'air/Sols** : Impact sanitaire brut jugé très faible, aucun rejet toxique.


3. Biodiversité
(Oiseaux migrateurs,
chauves-souris, sols)

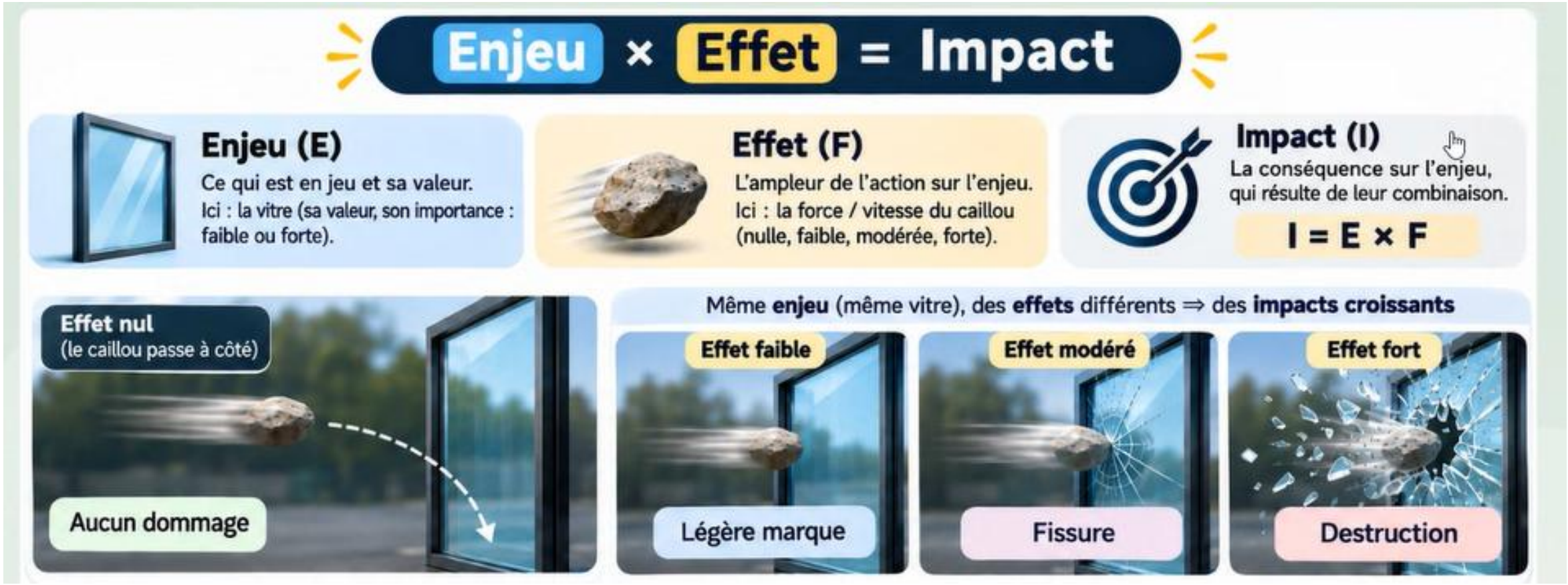
Enjeu × Effet = Impact
Enjeu (E)
Ce qui est en jeu et sa valeur.
Ici : la vitre (sa valeur, son importance : faible ou forte).
Effet (F)
L'ampleur de l'action sur l'enjeu.
Ici : la force / vitesse du caillou (nulle, faible, modérée, forte).
Impact (I)
La conséquence sur l'enjeu, qui résulte de leur combinaison.
I = E × F
Même enjeu (même vitre), des effets différents ⇒ des impacts croissants
Effet nul
(le caillou passe à côté)
Aucun dommage
Effet faible
Légère marque
Effet modéré
Fissure
Effet fort
Destruction

La combinaison Enjeu × Effet détermine le niveau d'impact

Enjeu (valeur de la vitre)	Effet (force / vitesse du caillou)			
	∅ Nul (pas d'action)	Faible (léger)	Modéré (moyen)	Fort (très fort)
 **Enjeu faible** (vitre peu importante, ex. : vitre secondaire)	**Impact nul (0)** Évitement	**Impact faible** Suffisamment réduit	**Impact faible** Suffisamment réduit	Impact **modéré** À compenser
 **Enjeu fort** (vitre très importante, ex. : vitrine, sécurité, patrimoine)	**Impact nul (0)** Évitement	Impact **modéré** À compenser	Impact **fort** À compenser	**Impact très fort** À compenser

À retenir

- **L'enjeu existe** : c'est la valeur de ce qui peut être affecté (ici, la vitre).
- **L'effet existe** : c'est l'ampleur de l'action (ici, la force / vitesse du caillou).
- **Pas d'impact sans les deux** : si l'enjeu est nul ou l'effet est nul, alors l'impact est nul.
- L'impact **augmente** avec le niveau d'enjeu et le niveau d'effet : **I = E × F.**
- Même un **enjeu faible** peut être **significativement impacté** si l'**effet est fort.**

Comprendre la démarche d'évaluation environnementale

L'évaluation environnementale repose sur une démarche progressive permettant d'analyser les effets du projet sur son environnement :

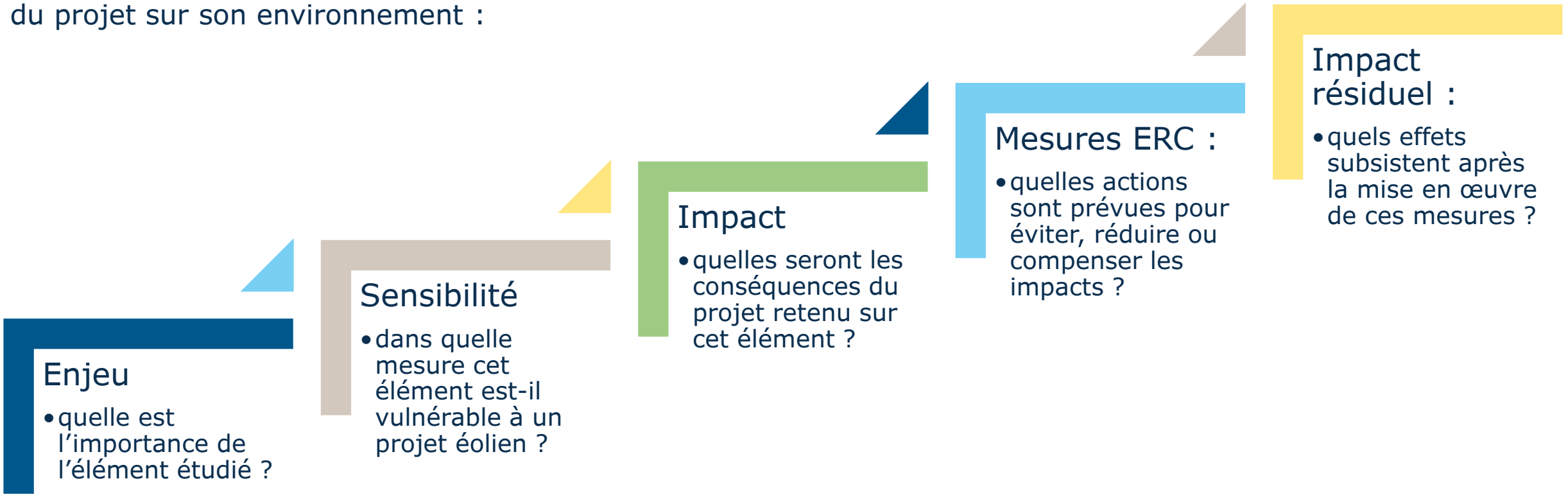

La séquence Eviter-Réduire-Compenser-Accompagner

Éviter : une mesure d'évitement modifie un projet afin de supprimer un impact négatif identifié que ce projet engendrait.

Réduire : une mesure de réduction vise à réduire autant que possible la durée, l'intensité et/ou l'étendue des impacts d'un projet qui ne peuvent pas être complètement évités.

Compenser : une mesure compensatoire a pour objet d'apporter une contrepartie aux effets négatifs notables, directs ou indirects du projet qui n'ont pu être évités ou suffisamment réduits.

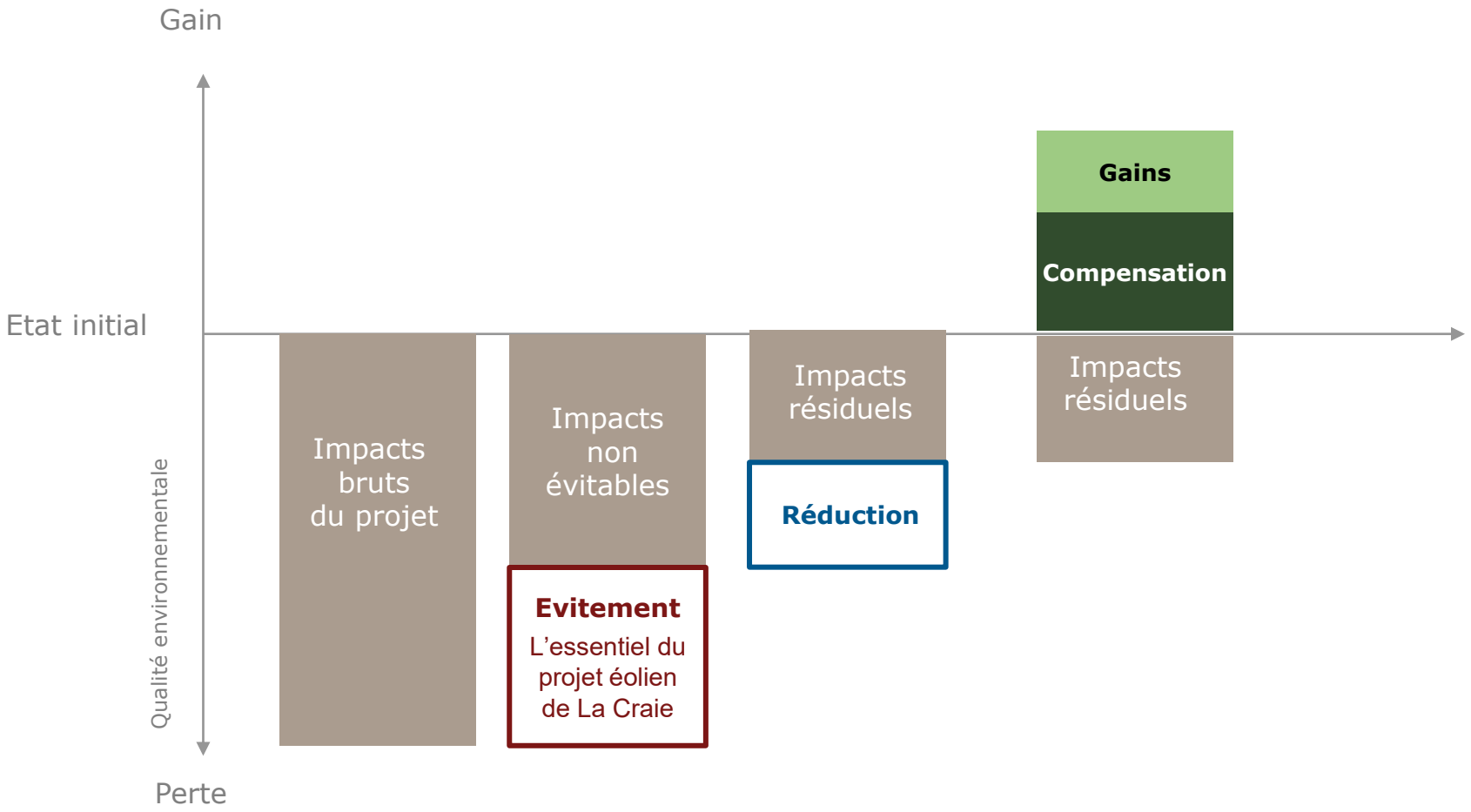

3. Biodiversité : Ce que vous avez exprimé



Avifaune

Risques élevés de collision pour les oiseaux migrateurs (Grues) et les rapaces locaux (Busards, Milans).



Chiroptères

Crainte pour les habitats des chauves-souris situés dans les forêts bordant le plateau.



Sols et Eau

Inquiétudes sur l'artificialisation des terres agricoles par les milliers de tonnes de béton des fondations et les risques de pollution.

3. Biodiversité : Nos réponses et mesures de préservation (E.R.C.)

Évitement spatial	Éoliennes éloignées de > 200 m des lisières de bois (mesure MeV-2).
Réduction (Bridages intelligents)	• **Bridage agricole (MR-5c)** : Arrêt des pales pendant les travaux des champs pour protéger les rapaces attirés par les proies. • **Protocole Grue cendrée** : Arrêt lors des migrations par mauvaises conditions météo. • **Régulation prédictive (MR-4c)** : Arrêt des machines ciblé pour les chauves-souris selon des critères météorologiques et biologiques.
Remise en état des sols	Obligation légale d'excavation et d'enlèvement total des fondations (béton concassé) lors du démantèlement final. Impact brut très faible.



4. Cadre de vie et Immobilier

(Attractivité, valeur des biens)

4. Cadre de vie et Valeur immobilière

Vos craintes

- Perte d'attractivité des villages.
- Dépréciation financière des maisons.
- Dégradation du calme rural.



Nos réponses factuelles

- **Dynamique immobilière** : Les études socio-économiques et notariales ne démontrent pas de corrélation durable entre l'éolien et la vacance des logements. Le marché de Verdonnet reste dynamique.
- **Réglementation** : Respect strict de la distance incompressible de 500m des habitations.
- **Amélioration du cadre de vie** : Soutien financier validé par le conseil municipal de Planay pour la création d'un Jardin Partagé fédérateur pour les habitants (mesure d'accompagnement).


5. Économie et Énergie
(Intermittence, fiscalité locale)

Utilité climatique et contribution aux objectifs énergétiques

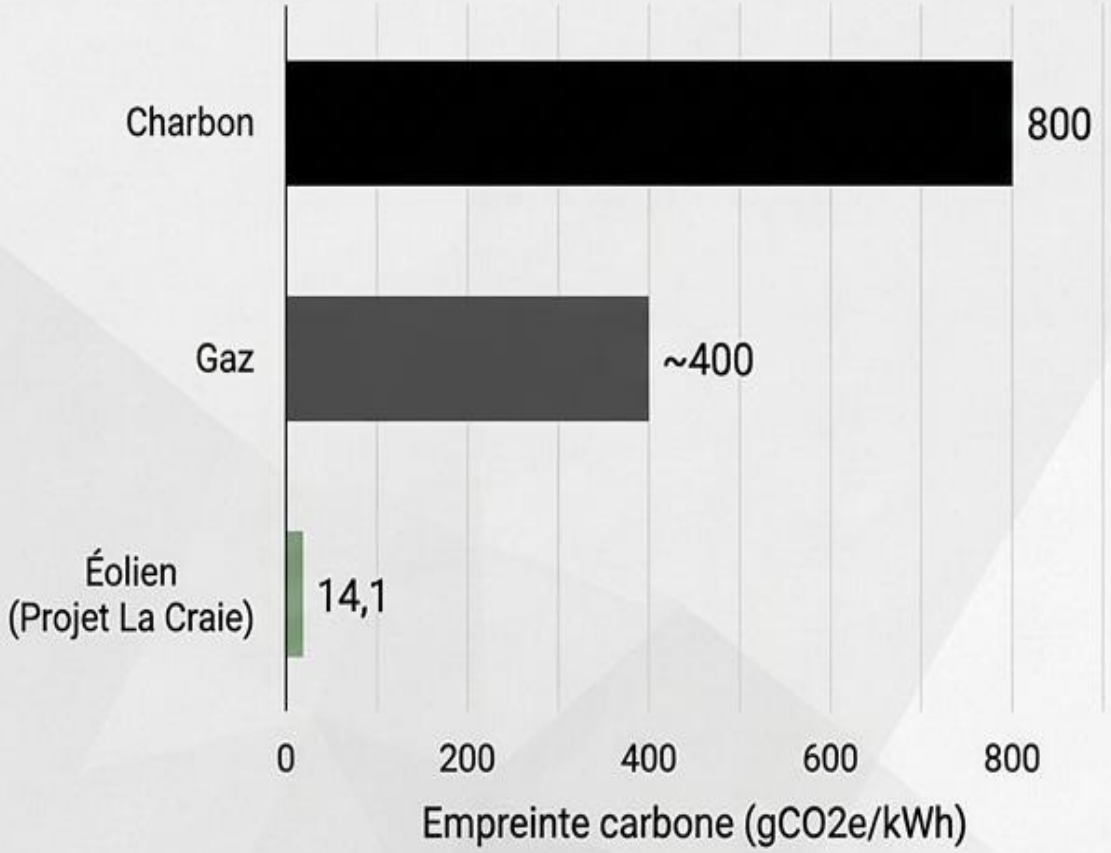

CHIFFRES CLÉS CLIMAT

Émissions évitées :

3 100 tonnes d'équivalent CO2 / an

Gain climatique net (sur 25 ans) :

63 500 tonnes de CO2 évitées

(en incluant la fabrication, le transport, le béton et le démantèlement)

5. Énergie et Économie locale

Craintes exprimées

Intermittence de l'éolien, préférence pour le nucléaire, modèle économique subventionné.

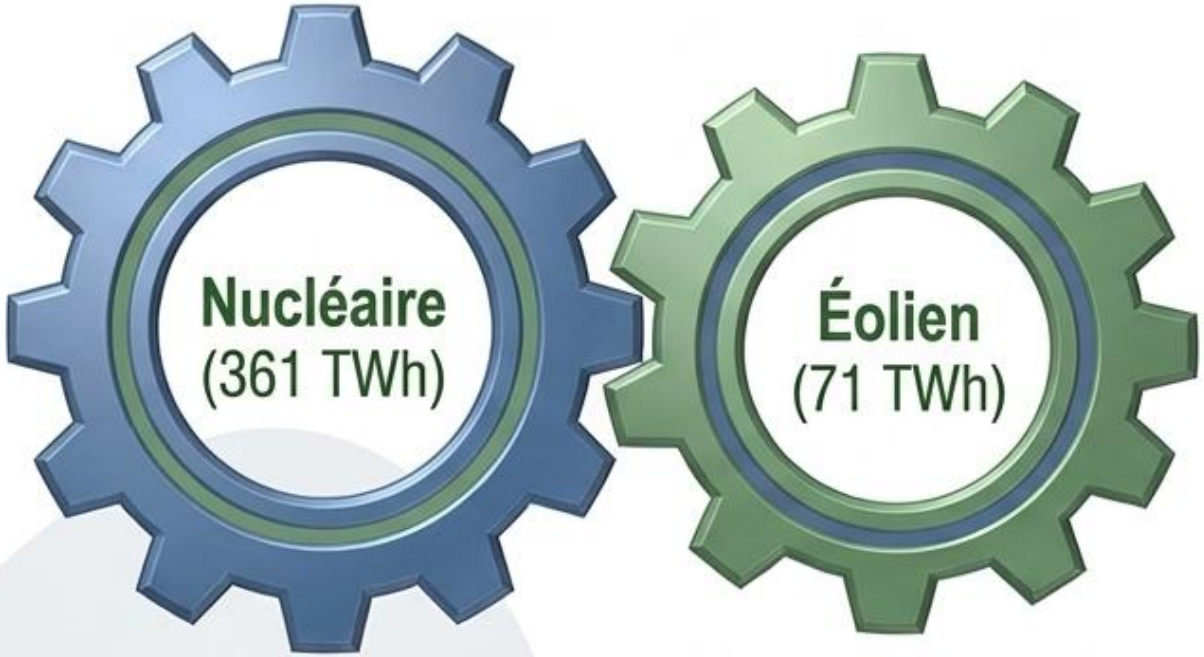

Le Mix Français : Nucléaire et Éolien ne sont pas concurrents mais **complémentaires** pour sécuriser l'approvisionnement (données RTE 2024). L'éolien diversifie le mix bas-carbone.

Retombées locales factuelles

- **Impact économique positif** via la fiscalité locale reversée à la commune et l'intercommunalité (CSPE / IFER).
- **Maintien de l'activité agricole** : emprise finale très faible sur les cultures (2138 m² de pistes créées), compatible avec les travaux agricoles.

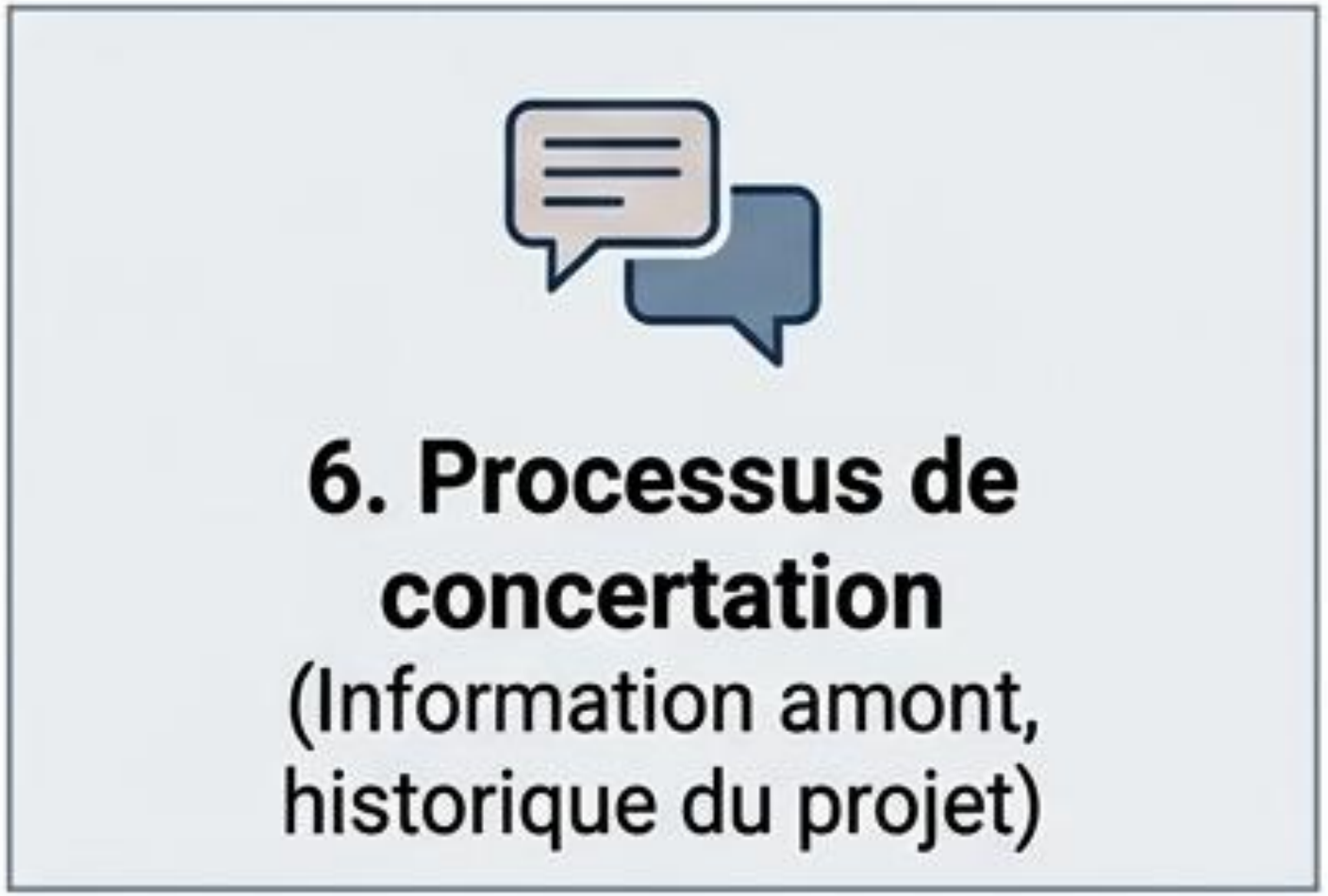
6. Processus de concertation
(Information amont, historique du projet)

La concertation : Démarche amont et participation citoyenne

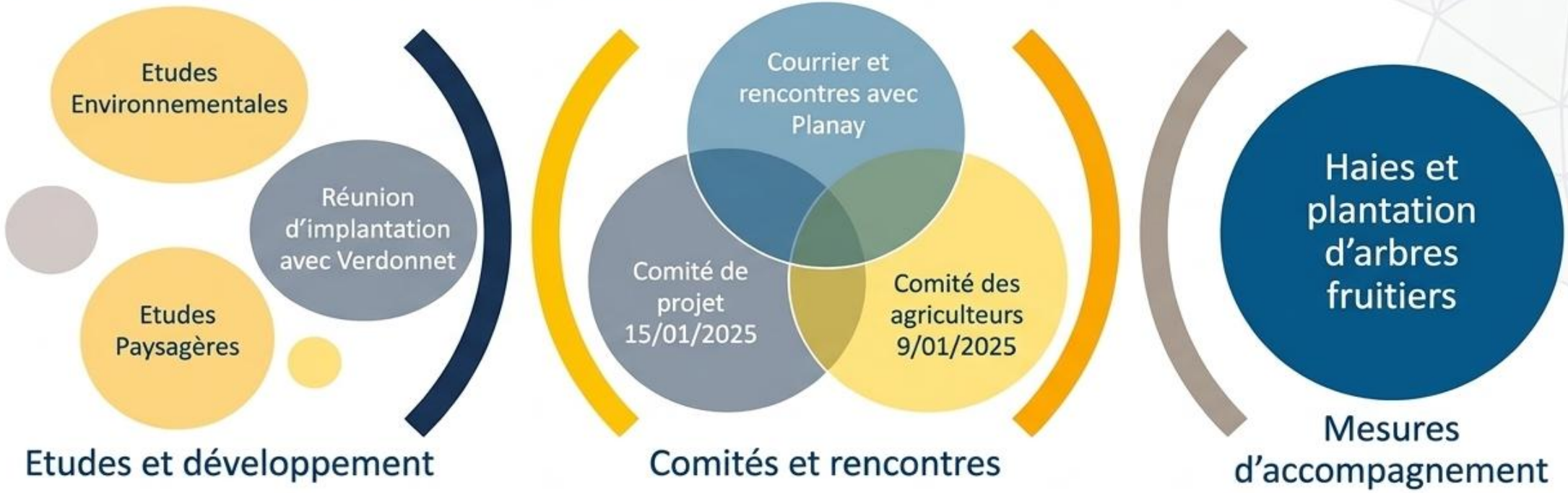

Novembre 2024 — Janvier 2025 — Janvier 2025 — Août - Nov. 2026

Réunion d'implantation avec les élus de Verdonnet (Recherche de compromis sur la localisation)

Comité des agriculteurs (élaboration des mesures d'accompagnement)

Comité de projet avec les collectivités (<6 km)

Consultation publique

Des retombées concrètes pour le cadre de vie du territoire

Mesures d'accompagnement (MA)

Plantations massives (MA-1) : Intégration paysagère et restauration de la trame bocagère co-construite avec les agriculteurs.

Lien social : Aménagement du Jardin Partagé de Planay (validé par délibération municipale), véritable espace fédérateur.

Bourse aux végétaux : Soutien direct aux riverains souhaitant végétaliser leurs propriétés pour filtrer les vues.

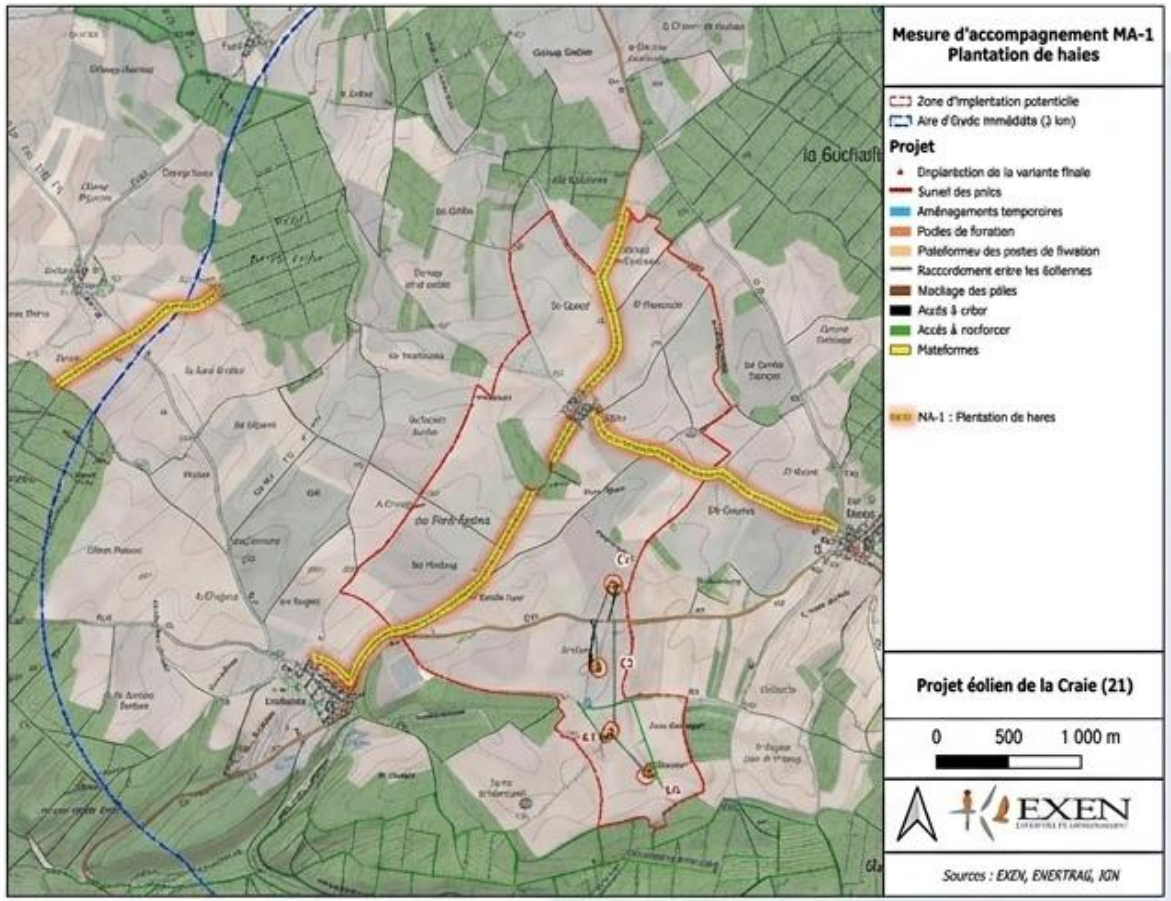

Nos engagements environnementaux et le suivi en exploitation

Les suivis post-construction (inscrits dans l'arrêté préfectoral)



Suivi MS-1 : Contrôle de la mortalité oiseaux et chauves-souris.



Suivi MS-2 : Observation comportementale des rapaces (Milan, Cigogne) et activité chiroptères à hauteur de nacelle.



Contrôle Acoustique : Mesures in situ après mise en service.



Ajustement : Si les suivis détectent des anomalies, les algorithmes de bridage des éoliennes seront immédiatement modifiés.

CHIFFRES CLÉS MESURES

6 652 mètres linéaires de haies arbustives financées, plantées et entretenues (Mesure MA-1).

Synthèse :
Ce que nous retenons de nos échanges

Points de consensus

La nécessité absolue d'agir pour le climat, tout en préservant l'outil de travail agricole et la biodiversité locale.

Sujets de vigilance locaux

Votre attachement au paysage de plateaux ouverts et l'inquiétude légitime face aux effets cumulés d'infrastructures.

Nos engagements

Un projet réduit et optimisé (4 machines à 150m), une transparence totale via des suivis indépendants réguliers, et le maintien du dialogue.

Prochaines étapes administratives et calendrier prévisionnel



Clôture de l'enquête publique et rapport du Commissaire Enquêteur.

Instruction finale par les services de l'État (DREAL, Préfecture).

Passage en Commission Départementale (CDNPS).

Décision finale de Monsieur le Préfet (Arrêté d'Autorisation Environnementale).

En cas d'autorisation : Préparation du chantier et premières plantations de haies.

https://consultation-lacraie.fr/

ENERTRAG

MERCI

Pierre-Baptiste FOUCAULT

Chef de projets énergies renouvelables

+ 33 (0)6 80 34 71 04

pierrebaptiste.foucault@enertrag.com